



PRÉFET DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
DES COLLECTIVITÉS LOCALES,
ET DES AFFAIRES JURIDIQUES
BUREAU DES ÉLECTIONS
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE
A. Maertens

**Arrêté préfectoral fixant la liste des candidats à
l'élection de cinq juges au tribunal de commerce de Foix
le 9 octobre 2014**

**Le Préfet de l'Ariège
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code de commerce et notamment l'article R.723-6;

Vu les déclarations de candidature à l'élection de cinq juges au tribunal de commerce de Foix le 9 octobre 2014 enregistrées à la préfecture de l'Ariège;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège :

A R R Ê T E

Article 1

La liste des candidats à l'élection de cinq juges au tribunal de commerce de Foix le 9 octobre 2014 dont la déclaration de candidature a été enregistrée, est arrêtée ainsi qu'il suit :

Nom- prénom du candidat	Nom de la liste	Durée du mandat
M. Jean-Luc PIBOURDIN	L'entreprise d'abord	4 ans
Mme Catherine CUAZ	L'entreprise d'abord	4 ans
M. Gérard LOUSTEAU	L'entreprise d'abord	4 ans
M. Thierry RODRIGUEZ	L'entreprise d'abord	2 ans
M. Xavier CUQ	L'entreprise d'abord	2 ans

Article 2

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège, le président du tribunal de commerce et le président de la commission d'organisation des élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Foix, le 22 septembre 2014
P/Le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

signé

Rosy FARGES

